

Les pelouses calcaires des Boucles de la Moselle

Par Damien AUMAITRE ¹

Les pelouses calcaires ou pelouses sèches sont des éléments particuliers du paysage des Boucles de la Moselle et plus généralement de la Lorraine calcaire.

Présentes sous forme de coteaux (Ecrouves, Pagny, Jaillon, Aingeray, Liverdun) ou de plateaux (Sexey-aux-Forges, Plateau Sainte-Barbe), ces milieux herbacés particuliers ont attiré les botanistes et entomologistes depuis le début du siècle.

Issus de défrichements très anciens des hêtraies calcaires (parfois depuis le néolithique), ces prairies calcaires ont été utilisées comme parcours à moutons et vaines pâtures communales depuis des siècles.

Sur le secteur des Boucles de la Moselle, on distingue deux types de pelouses, en fonction de la géologie :

⇒ les pelouses des côtes de Moselle (calcaires du Bajocien) : Coteau du Saut du Cerf à Liverdun, Côte de Voirémont à Aingeray, plateau des Pâtis à Sexey-aux-Forges et plateau Sainte-Barbe à Pont-Saint-Vincent et Bainville-sur-Madon

⇒ les pelouses des Côtes de Meuse, ou Côtes de Toul (calcaires de l'Oxfordien) : plateau d'Ecrouves, Côte Barine à Pagny-derrière-Barine et Côte Grison de Jaillon

Si elles n'ont pas toutes la même histoire, leur flore est similaire, avec des variations locales, mais elles appartiennent toutes à la famille des pelouses calcaires relictuelles du nord de la France, cousins septentrionaux des causses méridionaux.

Dans notre région, il s'agit généralement de sites de surface relativement réduite (de 5 à 50 ha) composée de graminées et de plantes à fleurs adaptées à des conditions particulières : sols superficiels calcaires, exposition sud induisant un ensoleillement important, et faible réserve en eau. La végétation y est particulière, avec des graminées spécifiques (Brome érigé,

Brachypode penné, Sésclérie blanc) et un cortège très diversifié de plantes à fleurs, dont beaucoup d'orchidées et de plantes aromatiques (Thym, Serpolet, Origan).

L'enjeu biologique de ces milieux est important : ils abritent en effet 26 % des plantes protégées en Lorraine, ainsi qu'un grand nombre d'espèces remarquables. Mais leur intérêt ne se limite pas à la flore. La faune y présente également une forte spécificité, notamment en ce qui concerne les insectes. La diversité floristique (jusqu'à 30 espèces au m²) induit une diversité de papillons, dont la plupart sont inféodés à une plante hôte. La famille des criquets et sauterelles (orthoptères) apprécient également particulièrement ces milieux chauds et secs.

L'évolution récente de ces pelouses calcaires est étroitement liée aux activités humaines et à l'histoire. Autrefois certainement plus nombreuses dans la région et sur le secteur des Boucles de la Moselle, elles ont durement subi l'arrêt progressif du pâturage ovin, à partir des années 1950. Sans rôle économique, elles ont été boisées en Pins noirs (plateau de Choley-Ménillot), transformées en carrières (plateau d'Ecrouves et plateau Sainte-Barbe, pour partie) ou laissées à l'abandon (Côte de Voirémont, Coteau du Saut du Cerf).

Plus marginalement, d'autres pelouses ont profité de l'arrêt de la viticulture au début du siècle. Le cadastre de la Côte Barine ou de la pelouse du Saut du Cerf à Liverdun témoigne encore de cette utilisation passée.

L'implantation des forts militaires, à partir de 1870, prolongée en 1914 puis en 1940 a également eu une influence importante sur ces milieux. Souvent situées sur des promontoires naturels (Côte Barine, plateaux d'Ecrouves, de Domgermain, plateau Sainte-Barbe) les pelouses et plateaux calcaires ont été le lieu privi-

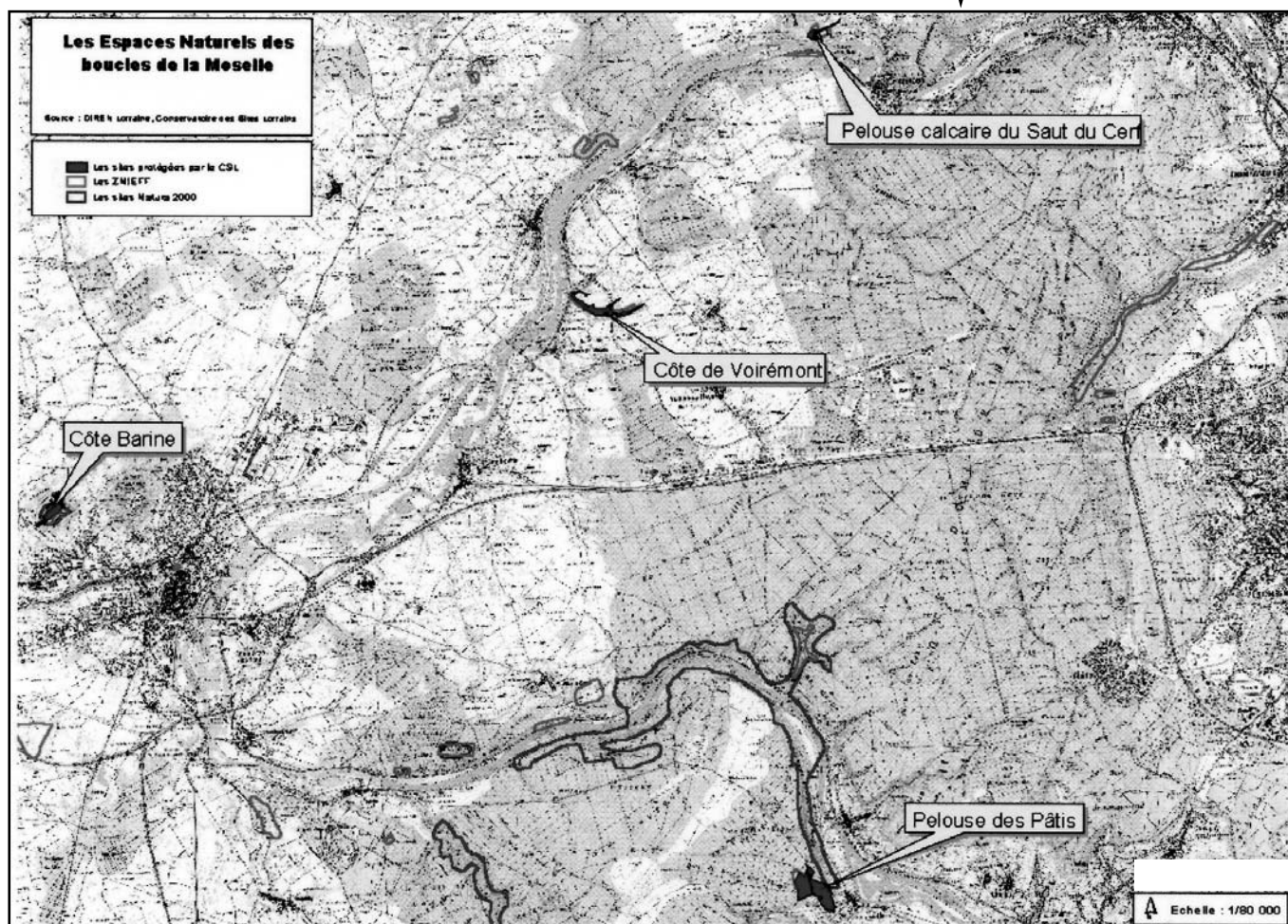


La Côte Barine au début du siècle
 (source : Commune de Pagny-derrière-Barine)



Les espaces naturels des Boucles de la Moselle

(Source : DIREN Lorraine, CSL)



légié d'implantations de forts militaires ou de fortifications. Si ces aménagements ont eu des effets négatifs sur ces milieux au moment des travaux (mouvements de terrains, excavations), leur statut militaire a souvent permis de conserver de vastes plateaux ouverts utilisés comme terrains de manœuvre. C'est le cas du plateau de Domgermain ou de la Côte Barine.

La plupart des pelouses calcaires de Lorraine ont été recensées dans les années 1980 lors de l'inventaire National des ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique), initié par le Ministère de l'environnement. L'objectif était de disposer d'un inventaire national des sites abritant des espèces protégées, afin d'engager des actions de préservation. Une partie de ces ZNIEFF ont ensuite été reprises dans des inventaires départementaux (Espace Naturel Sensible) et européens (site Natura 2000).

De taille réduite, **la pelouse du Saut du Cerf**, à Liverdun, domine la Moselle. Comme plusieurs pelouses du secteur, elle abrite la Marguerite de la Saint-Michel, ou Aster amelle (*Aster amellus*), protégée en France. Cette marguerite mauve fleurit généralement fin août début septembre. Elle s'accompagne d'une dizaine d'espèces d'orchidées qui s'accommodent de la fermeture progressive de cette pelouse par les ligneux. Très morcelé, le foncier est ici un frein pour une gestion globale du site. La Commune de Liverdun s'est engagée depuis plusieurs années vers une acquisition foncière des secteurs les plus remarquables.



Marguerite de la Saint-Michel (Photo : CSL)

Plus à l'amont en suivant la Moselle, sur un coteau exposé au sud en rive droite, la **pelouse calcaire de la Côte de Voirémont** à Aingeray est, quant à elle, encore bien préservée. D'une surface de 10 ha, cette pelouse communale se situe en limite du territoire d'Aingeray, plus proche de Fontenoy-sur-Moselle. Après l'arrêt du pâturage, vraisemblablement après les années 1950, la recolonisation arbustive s'est enclenchée et le site s'est progressivement refermé dans certains secteurs.



Côte de Voirémont (Photo : CSL)

Au côté de l'Aster amelle, on trouve trois autres plantes protégées, à affinités méditerranéennes : le Fumana vulgaire (*Fumana procumbens*), la Laïche de Haller (*Carex halleriana*), et le Cytise pédonculé (*Cytisus decumbens*) protégés au niveau régional. La première n'est présente que dans une dizaine de communes en Lorraine.

Les cortèges d'insectes sont également très intéressants, avec plus de 200 espèces de papillons recensées sur le coteau ! Parmi elles, plusieurs espèces sont devenues rares en Lorraine suite à la régression des pelouses sèches, comme le Flambé (*Iphiclides podalirius*), le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), le Gazé (*Aporia crataegi*) ou encore la Grisette (*Carcharodus alceae*).

Depuis 1994, la commune d'Aingeray s'est engagée, avec le Conservatoire des Sites Lorrains, à préserver ce patrimoine naturel. Des travaux de gestion (abattage, débroussaillage) y sont menés régulièrement, afin de conserver les milieux ouverts favorables aux espèces.



Damier de la Succise (Photo : CSL)

Rattachée aux Côtes de Toul, la pelouse de la **Côte Barine** est un des fleurons du patrimoine naturel et paysager du Toulinois. Installée sur une butte témoin, elle domine le paysage depuis la forêt de la Reine jusqu'à la colline de Sion. Au début du siècle, pas un seul arbre n'était présent sur la Côte ! Des pâturages occupaient le haut du coteau et les vignes descendaient

jusqu'au village. Le maintien d'une activité de pâturage, d'abord bovin, puis ovin, a permis de maintenir ouverte une partie du site jusqu'à aujourd'hui, le reste s'étant progressivement boisé. L'activité militaire a laissé des traces sur le plateau, sous forme de créneaux en maçonnerie, servant de postes de tirs.

Sur une quinzaine d'hectares, la Côte Barine accueille six espèces végétales protégées, soit beaucoup plus que sur des sites de plus grande taille très proches (plateau de Domgermain ou plateau d'Ecrouves). Parmi elles, la plus remarquable est sans conteste l'Anémone sauvage (*Anemone sylvestris*) qui ne subsiste qu'en deux localités dans le département et dont la Côte barine accueille la principale population (plus de 500 pieds). La Gentiane croisette (*Gentiana cruciata*), très rare en Lorraine également, se maintient encore sur le site. A ces deux espèces phares s'ajoutent plus de 14 espèces d'orchidées.

Consciente de l'intérêt patrimonial de ce site, la Commune de Pagny-derrière-Barine a confié en gestion au Conservatoire des Sites Lorrains 3 hectares de propriétés communales en 1995, auxquelles sont venus s'ajouter plus de 9 hectares de terrain acquis par le Conservatoire.



La Côte Barine en 2006 (Photo : CSL)



Anémone sauvage (Source : MNHN)

Situés à proximité, les **plateaux d'Ecrouves et de Domgermain** s'étendent sur plus de 50 ha. Terrains militaires et communaux, ils ont conservé une partie de leurs caractéristiques naturelles. L'Aster amelle y est présente, ainsi qu'un cortège d'une quinzaine d'orchidées. Le Damier de la succisse, papillon d'intérêt européen, est présent sur le site d'Ecrouves, ainsi que l'Alouette lulu, petit oiseau inféodé aux milieux ouverts parsemés de buissons. Ces deux sites abritent également une grande diversité de reptiles (Couleuvre à collier, Couleuvre coronelle, Vipère aspic, Lézard des souches, Lézard des murailles...).

Utilisé en pâturage ovin, le plateau de Domgermain est encore bien préservé, même si une ancienne décharge est visible. Le plateau d'Ecrouves a subi quant à lui plusieurs dégradations au fil des années : plantations de résineux, exploitation du calcaire et aujourd'hui pratique illégale du motocross, des quads et des véhicules tout-terrain.

A signaler que les deux forts militaires d'Ecrouves et de Domgermain, ainsi que plusieurs casemates enterrées sur les coteaux, abritent des populations de chauves-souris, dont certaines rares en Lorraine et protégées au niveau européen.

La richesse naturelle de ces trois sites du Toulais a été concrétisée par l'inscription au réseau européen Natura 2000 de la Côte Barine et des plateaux d'Ecrouves et de Domgermain. Ce classement devrait permettre à terme de mieux prendre en compte leur richesse biologique.



Anémone pulsatile (Photo : AMAFOT)



Alouette lulu (Photo : CSL)



Coronelle lisse (Photo : F. Schwaab)

Plus à l'amont et se rattachant aux côtes de Moselle, **la pelouse calcaire des Pâtis** à Sexey-aux-Forges est protégée depuis 1995 par le Conservatoire des Sites Lorrains et l'Office National des Forêts. Propriété communale d'une vingtaine d'hectares, elle prend la forme d'un plateau ouvert parsemé d'arbres isolés, entourés de forêts communales. On y retrouve des espèces typiques des plateaux calcaires extensifs comme l'Anémone pulsatile (*Pulsatilla vulgaris*), le Genévrier commun (*Juniperus communis*) ou l'Oeillet des Chartreux (*Dianthus carthusianorum*). La présence de l'Alouette lulu (*Lullula arborea*), très favorisée par l'ouverture importante du milieu et l'accès aisé au sol, est à signaler. Cette espèce est en effet

rare et peu répandue en Lorraine, où elle se cantonne aux milieux ouverts qui lui sont favorables comme quelques rares pelouses calcaires ou anciennes carrières.

La pelouse des Pâtis est un des rares plateaux calcaires, avec celui de Domgermain, à être encore utilisée pour le pâturage ovin, ce qui permet un maintien des milieux ouverts favorables aux espèces citées.

Le plateau des Pâtis a été intégré au réseau Natura 2000, avec des milieux forestiers remarquables des Boucles de la Moselle (Vallon de Montvaux et vallon de la Deuille).



Plateau des Pâtis à Sexey-aux-Forges (Photo : CSL)

Enfin, terminons ce tour d'horizon des pelouses sèches des boucles de la Moselle en citant **le plateau Sainte-Barbe**. Partagé entre les communes de Pont-Saint-Vincent, Bainville-sur-Madon et Maizières, il abrite plusieurs formations de pelouses calcaires, essentiellement en contexte de plateau. Au-delà d'es-

pèces déjà citées (Aster amelle, Alouette lulu) le plateau abrite une petite population d'une orchidée protégée en Lorraine que l'on ne retrouve pas sur les autres pelouses du secteur, l'Orchis brûlée (*Neotinea ustulata*). Plus d'une dizaine d'autres espèces d'orchidées y sont présentes, que l'on rencontre également sur les

autres pelouses, dont l'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*), l'Orchis pyramidale (*Anacamptis pyramidalis*), l'Orchis homme-pendu (*Aceras anthropophorum*), l'Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*) ou l'Orchis militaire (*Orchis militaris*).



Orchis brûlée (Photo : ESOPE)

Ce plateau, autrefois entièrement utilisé comme parcours à moutons, a subi, comme celui d'Ecrouves, la disparition de son mode traditionnel d'entretien. Une partie du plateau a été convertie en carrières de calcaire, une partie a été labourée et une autre sert de terrain de moto cross. La présence de l'aéroclub a permis de maintenir des habitats de pelouses calcaires ouverts au niveau des pistes qui sont fauchées. Afin de remédier au morcellement du plateau entre plusieurs communes et aux utilisations diverses et contradictoires, une gestion concertée du plateau est en cours de réflexion au niveau intercommunal.

A noter qu'il existe d'autres pelouses calcaires à proximité des Boucles de la Moselle. Citons la Côte Grison à Jaillon ou quelques reliques de ces milieux à Villey-le-Sec.

Si ces milieux sont pour partie protégés, beaucoup de travail reste à faire sur certains sites, qui subissent encore des dégradations. La plupart des pelouses calcaires de Lorraine sont en régression, et nécessitent des actions de conservation et de gestion. Il s'agit de maintenir la biodiversité de notre région, mais également son histoire, ses pratiques agro-pastorales et ses paysages.



Plateau Sainte-Barbe (Photo : ESOPE)

BIBLIOGRAPHIE :

ADEVAL, 2006 : Elaboration d'un plan de gestion globale du plateau Sainte-Barbe, Résultat de la phase 2 : Approfondissement des connaissances des caractéristiques écologiques, Communauté de Communes Moselle et Madon, Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, 73 p.

CONSERVATOIRE DES SITES LORRAINS, 2004 : Document d'objectifs des pelouses du Toulou, DIREN Lorraine, 53 p. + cartes + annexes.

CONSERVATOIRE DES SITES LORRAINS, 2003 : Plan de gestion 2003-2009, pelouse calcaire du Saut du Cerf, de la Côte Barine, Conseil Régional de Lorraine, Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, 25 p + Annexes.

CONSERVATOIRE DES SITES LORRAINS, 2002 : Plan de gestion 2002-2008, pelouse calcaire de la Côte de Voirémont, Union Européenne, Ministère de l'Environnement, Conseil Régional de Lorraine, 27 p + Annexes.

CONSERVATOIRE DES SITES LORRAINS, 2000 : Plan de gestion 1999-2004, pelouse calcaire du Saut du Cerf, Conseil Régional de Lorraine, 13 p + Annexes.

CONSERVATOIRE DES SITES LORRAINS, 1996 : Plan de gestion 1995-2000, pelouse calcaire du Saut des Pâtis, Conseil Régional de Lorraine, 14 p + Annexes.

MULLER S., 2006 - Les plantes protégées de Lorraine. Distribution, écologie et conservation. Biotope, Mèze, (Collection Parthénope), 376 p.